

CAS en soins aux personnes atteintes d'un accident vasculaire cérébral

Une formation unique dans l'Arc jurassien

La HE-Arc Santé et le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) intensifient leur collaboration en proposant, pour la première fois, un Certificat postgrade sur la prise en charge des personnes atteintes d'un accident vasculaire cérébral (AVC).

«L'idée force est de transmettre des compétences spécifiques aux professionnels actifs dans la prise en charge des personnes présentant un accident vasculaire cérébral mais aussi de leurs proches», explique d'emblée Nicole Zangrando professeure à la HE-Arc Santé et responsable de la formation continue.

Pour Frédéric Schild, infirmier clinicien en neurologie, «la reconnaissance du RHNe en tant que Stroke Unit dans la prise en charge des AVC par la Confédération rendait en effet la création d'une formation certifiante HES continue ad hoc incontournable dans l'Arc jurassien»

16'000 cas par an

Chaque année, 16'000 cas d'accidents vasculaires cérébraux sont dénombrés en Suisse. Les impacts pour les patients, leur entourage et leur réseau socio-professionnel sont considérables.

La nouvelle formation proposée en partenariat par RHNe et la HE-Arc Santé répond aux critères de qualité et aux besoins de la population. Elle permet l'acquisition des compétences pointues allant de la détection de l'accident vasculaire cérébral, la prise en charge en unité spécialisée jusqu'à la réadaptation.

Elle se déroulera sous forme de cours frontaux, de simulations et d'ateliers en visant un transfert rapide des nouvelles compétences dans la pratique professionnelle.

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à:

Matthieu Berberat
Chargé de communication Haute Ecole Arc Santé
Tel. +41 32 930 11 25 Mobile +41 76 557 11 25

Neuchâtel, le 7 septembre 2020